



SAINTE GEMME

La Gazette



Avril n° 20

Des Gris

Edition 2025

SOMMAIRE

Mot de M le Maire	p 02
Info Mairie	p 03
Procès-Verbaux Conseil Municipal	p 04
Calendrier des manifestations	p 08
Construisons ensemble l'avenir de notre commune	p 09
Urbanisme	p 10
Travaux Acquisitions Réalisations Projets	
Travaux/Réalisations	p 11
Projets	p 12
Lotissement « Les Orchidées »	p 13
Médiathèque	p 13
Retour en images	p 14
Ordures ménagères	p 15
Associations	p 16
Ecole	p 18
Entreprises locales	p 19
D'au Patois	p 20
Astuces à la portée de tous	p 21
Actualités du village dans la presse	p 22
Pause Détente	p 24

Directeur de la publication : Le Maire, Philippe GACHET

Rédaction : Commission Communication et le secrétariat

Photos et Illustrations : Commission Communication et le secrétariat

Impression : Imprimerie CHALLAT

Tirage : 670 Exemplaires

Distribution : les Conseillers Municipaux

Mot de M. le Maire



Chères concitoyennes, chers concitoyens,
Pour commencer, je souhaite faire un point sur l'avancement des différents projets et travaux prévus. L'agrandissement du local technique se poursuit, le gros œuvre est terminé et actuellement, les entreprises travaillent sur l'aménagement de l'intérieur, vestiaires et sanitaires.

Concernant le cimetière, après le remplacement des portes, l'ouverture d'une petite porte de service est prévue à gauche de l'entrée principale, cette dernière sera dans l'avenir plus réservée aux véhicules. L'embellissement de la façade est fait en moellons apparents.

Pour la cours de l'école, il est prévu un réaménagement complet avec des parties végétalisées intégrées.

En ce qui concernant le lotissement des orchidées, le coût des fouilles demandées rend le projet économiquement impossible, en l'état. Nous devons malheureusement renoncer à ce projet initialement annoncé.

La route de la Durandière est maintenant dans le giron communal, des travaux sont prévus en deux étapes, une première avec l'enfouissement des réseaux (1er trimestre 2026) et la pose de canalisations pour l'évacuation des eaux pluviales, la seconde, les finitions avec le revêtement, la pose des bordures et les aménagements paysagers (printemps 2026).

Un nouveau projet est à l'étude en 2025, la création d'une aire de covoiturage proche du village de chez Barras au croisement des deux routes départementales devrait pouvoir se réaliser en 2026.

Coté festivité, Sainte Gemme en fête est avancée au 12 Juillet et nouveauté cette année, elle sera associée à des jeux inter villages (organisés par le comité des fêtes) auxquels participeront six autres communes limitrophes. L'objectif est de faire perdurer ces jeux qui seront organisés en 2026 par une autre commune. Nous vous y attendons nombreux.

A très bientôt, au nom de l'équipe municipale

Votre maire,
Philippe GACHET



INFOS MAIRIE



Horaires

La mairie vous accueille
du Lundi au Jeudi de 14 h 30 à 18 h 00 et le Vendredi de 14 h à 17 h 00

Permanences de Monsieur le Maire :

Lundi et Vendredi après-midi de 15 h à 17 h et Mercredi matin de 9 h à 12 h
et les autres jours de la semaine sur rendez-vous.

Mairie de Ste Gemme
1 Rue de la Mairie
17250 Ste Gemme
Tél : 05 46 94 71 51

Site internet : www.mairiestegemme.fr

ADRESSE MAIL : secretariat@mairiestegemme.fr

NUMEROS UTILES

SERVICES D'URGENCE

Sapeurs-Pompiers 18 - Gendarmerie 17 - Samu 15
Urgence Sociale 115 - SOS Enfance maltraitée - enfant en danger 119
Personnes sourdes et malentendantes 114 - Violence Femmes Info 3919

École : 05 46 94 71 82 - Cantine : 05 46 94 69 73 - Garderie : 06 28 11 29 51
Médiathèque : 05 46 93 33 93

Agence Saintonge Romane à Saintes (abonnement eau) : 05 46 96 91 06

Eaux 17 à Saintes (assainissement) : 05 46 92 39 00

S P A Saintes : 05 46 93 47 65

CDC Cœur De Saintonge à Saint Porchaire : 05 46 95 35 83

Les petits cœurs de Saintonge à Saint Porchaire : 05 46 98 47 15

Les P'tites Coccinelles de Cœur de Saintonge à St Porchaire : 05 46 95 45 80

Secteur Jeunesse à St Porchaire : 05 46 95 47 93

La Tribu de Nava à Nancras : 07 64 21 29 71

Sivos Seudre Saintonge à Balanzac : 05 46 95 28 71

Loëtitia LACHENY-FERRÉ Oriane GUILLOU - Cabinet infirmier - 10 bis rue de la mairie
17250 SAINTE -GEMME

Mail pro : idel.saintegemme@gmail.com

Tél pro : 06 24 84 56 87

SYNTHESE des comptes rendus des réunions du Conseil Municipal sont disponibles sur le site internet rubrique « Vie municipale, conseil municipal, compte-rendu » et au secrétariat de la mairie



➤ **Ce qu'il faut retenir des derniers conseils municipaux :**

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 SEPTEMBRE 2024

Commande publique : école : raccordement citerne gaz

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité

- ✓ le devis de Ets DELAGE d'un montant de 3 795.15€ HT soit 4 554.18€ TTC pour la pose d'un réseau gaz suite au déplacement de la citerne gaz de l'école,

Urbanisme : projet PLU de la commune de Champagne

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité

- ✓ D'EMETTRE un avis favorable sur le projet de révision du PLU de la commune de CHAMPAGNE,

Ressources humaines : création de postes

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ✓ DECIDE la création à compter de cette même date d'un emploi permanent à temps non complet à raison de 28h/35^{ème}, de catégorie C, d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe, relevant du cadre d'emploi des adjoints administratifs,
- ✓ DECIDE la création à compter de cette même date d'un emploi permanent à temps non complet à raison de 28h/35^{ème}, de catégorie C, d'agent territorial spécialisé principal de 1^{ère} classe des écoles maternelles, relevant du cadre d'emploi des agents territorial spécialisé des écoles maternelles,
- ✓ DÉCIDE de créer un emploi permanent d'ATSEM principal 2^{ème} classe à temps non complet à raison de 25/35^{ème}, de catégorie C, au grade d'ATSEM principal 2^{ème} classe relevant du cadre d'emplois des ATSEM, suite à une intégration directe de l'agent,
- ✓ DÉCIDE de créer un emploi permanent un poste d'adjoint technique territorial à temps non complet à raison de 6/35^{ème}, de catégorie C, au grade d'adjoint technique territorial relevant du cadre d'emplois des Adjoints techniques,

Ressources humaines : adhésion à la convention de participation proposée par le CDG17 en matière de protection sociale complémentaire pour le risque prévoyance

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents

- ✓ DÉCIDE d'approuver l'accord collectif local du 11 mars 2024,
- ✓ DÉCIDE d'adhérer à la convention de participation prévoyance et à son contrat collectif d'assurance proposés par le CDG17 à effet du 1er janvier 2025,
- ✓ DÉCIDE de verser une participation employeur pour le financement des garanties du panier obligatoire de 50% du coût de ces garanties à compter de l'adhésion,
- ✓ DÉCIDE d'inscrire au budget les crédits annuels nécessaires au financement de la garantie prévoyance.

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2024

Commande publique : lotissement Les Orchidées : relance de l'appel d'offres

Le conseil municipal décide, à 6 voix pour, 2 voix contre (monsieur Jean-François DESERSON et madame Mélisa BOILEVIN) et 3 abstentions (monsieur Jérôme LOUIS et madame Nathalie DALLET),

- ✓ D'ACTER la réalisation des fouilles archéologique sur le site du lotissement Les Orchidées,
- ✓ D'AUTORISER monsieur le Maire à relancer un appel d'offres,

Commande publique : contrat groupe d'assurance des risques statutaires auprès du CDG17

Le Conseil Municipal APPROUVE, à l'unanimité

- ✓ Les taux et prestations négociés pour la collectivité de SAINTE GEMME par le Centre de Gestion dans le cadre du contrat-groupe d'assurance statutaire.
- ✓ DECIDE d'accepter la proposition du Centre de Gestion, à savoir :
 - Assureur : RELYENS MUTUAL INSURANCE, RELYENS LIFE INSURANCE / RELYENS SPS
 - Durée du contrat : 4 ans à compter du 1er janvier 2025
 - Taux et prise en charge de l'assureur :

Collectivités et établissements employant moins de 40 agents affiliés à la CNRACL	
Agents titulaires et stagiaires affiliés à la CNRACL	
Décès + CITIS (Accident de service, Accident de trajet, Maladie Professionnelle y compris temps partiel thérapeutique) + incapacité (maladie ordinaire, disponibilité d'office, invalidité temporaire) + maladie de longue durée, longue maladie (y compris temps partiel thérapeutique et disponibilité d'office) + maternité / adoption / paternité et accueil de l'enfant	Taux applicable sur la masse salariale assurée
Avec une franchise de 15 jours par arrêt, dans le seul cas de maladie ordinaire	7,09 %

Agents titulaires ou stagiaires affiliés à l'IRCANTEC et agents contractuels de droit public	
Agents effectuant plus ou moins de 150 heures par trimestre : Accident du travail / Maladie imputable au service+ Maladie grave + Maternité / Adoption / Paternité et accueil de l'enfant + Maladie ordinaire	Taux applicable sur la masse salariale assurée
Avec une franchise de 10 jours par arrêt, dans le seul cas de maladie ordinaire	1,01 %

- ✓ DECIDE d'adhérer à compter du 1er janvier 2025 au contrat groupe d'assurance, souscrit en capitalisation, pour une durée de quatre années (2025-2028), avec possibilité de résiliation annuelle respectant un préavis de trois mois ;
- ✓ DECIDE d'autoriser le Maire/Président ou son représentant à signer le bulletin d'adhésion et les conventions à intervenir dans le cadre du contrat-groupe, y compris la convention de gestion avec le Centre de Gestion qui est indissociable de cette adhésion ;
- ✓ PREND ACTE
 - Que les frais du Centre de Gestion, pour la gestion du contrat (0,32 % de la masse salariale assurée pour les agents affiliés à la CNRACL, et 0,05 % de la masse salariale assurée pour les agents affiliés à l'IRCANTEC), s'ajoutent aux taux d'assurance ci-avant déterminés ;
 - Que cette adhésion entraîne l'obligation d'acquitter, annuellement, et directement au Centre de Gestion ces frais de gestion.

Fonction publique : personnel : mise en œuvre d'une convention-cadre avec le CDG17

- ✓ D'ADHERER à la convention-cadre relative aux missions facultatives proposées par le CDG17, ci-annexée

Institutions et vie politique : dissolution du SIVU piscine de La Landes

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents,

- ✓ D'APPROUVER la dissolution du SIVU pour le fonctionnement d'une piscine intercommunale à Saujon,
- ✓ D'APPROUVER les conditions de sa dissolution fixées dans la convention de dissolution jointe,

Finances locales : décision modificative

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- ✓ AUTORISE la décision modificative suivante :

Section d'investissement - Dépenses

Article 202 (frais étude) op.133 (Modification PLU) : - 2 600.00€

Article 2188 (autres immobilisation) op.132 (broyeur) : 16 000.00

Article 215731 (matériel roulant de voirie) op.132 (broyeur) : 18 600.00€

Finances locales : demande de participation au SIVOS Seudre Saintonge

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- ✓ DECIDE de ne pas participer financièrement sans avoir des éléments plus précis sur le fonctionnement du SIVOS Seudre Saintonge ;

Finances locales : demande de subvention Les Chrysalides de l'Arnoult

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- ✓ DECIDE de ne pas octroyer de subvention à l'association Les Chrysalides de l'Arnoult

Finances locales : location salle des fêtes

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 7 voix pour et 3 voix contre (monsieur Philippe GACHET et mesdames Gisèle BELLET et Mélisa BOILEVIN)

- ✓ DECIDE d'appliquer le tarif mentionné sur la convention signée le 14 juin 2024 et selon la délibération en vigueur

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 NOVEMBRE 2024

Commande publique : extension bâtiment technique : appel d'offres : lots infructueux : choix des entreprises

Le conseil municipal décide à l'unanimité

✓ **DE CHOISIR les entreprises pour la construction de l'extension du bâtiment technique et pour les lots suivants :**

- Lot n°03 : COUVERTURE TUILES-ZINGUERIE :
au profit de SARL FATOU sis 35 rue André Marie Ampère - 17200 ROYAN,
montant du marché : 14 740.70€ HT,
- Lot n°04 : MENUISERIE EXTERIEURE ALUMINIUM-SERRURERIE :
au profit de SARL Ledent Menuiserie sis Zone Artisanale Le Pré Chardon - 17120 SEMUSSAC,
montant du marché 16 126.49€ HT
- Lot n°05 : MENUISERIES INTERIEURE BOIS :
au profit de SARL Ledent Menuiserie sis Zone Artisanale Le Pré Chardon - 17120 SEMUSSAC,
montant du marché 5 398.09€ HT
- Lot n°07 : REVETEMENT DE SOL SOUPLES-FAIENCE :
au profit de l'entreprise YANN RIVIERE sis 3 rue Edouard BRANLY - 17640 VAUX-SUR-MER
montant du marché : 5 861.90€ HT,
- Lot n°08 : PEINTURES :
au profit de RAVAUD DAVID sis 48 rue du Marais - 17430 TONNAY-CHARENTE,
montant du marché 4 130.04€ HT
- Lot n°09 : ELECTRICITE-CHAUFFAGE ELECTRIQUE-VMC :
au profit de SARL BOUDEAUD sis 3 route de la petite Tuilerie - 17 260 CRAVANS,
montant du marché 9 618.37€ HT,
- Lot n°10 : PLOMBERIE-SANITAIRES :
au profit de Ets DELAGE SARL sis 6 rue Louis Lépine BP 60021 ZI Royan 2 - 17 202 ROYAN CEDEX,
montant du marché 6 745.05€ HT,

✓ D'AUTORISER et CHARGER monsieur le Maire à signer le marché public pour la construction de l'extension du bâtiment technique et tous les documents relatifs à ce dossier pour les lots n°03,04,05,07,08,09 et 10.

Fonction publique : personnel : création de poste : Grade de rédacteur

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

✓ DÉCIDE de créer un emploi permanent de rédacteur à temps complet, pour les fonctions de secrétaire général de mairie à raison de 35/35ème, de catégorie B, au grade de rédacteur territorial relevant du cadre d'emplois des rédacteurs, suite à une demande de promotion interne, à compter du 01 janvier 2025

Finances locales : participation CMA

Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

✓ DECIDE d'allouer, à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Deux-Sèvres ayant déposée une demande de subvention et dont son dossier est réputé complet, une subvention comme suit :

Nom de l'association	proposition subvention 2024	VOTE	Montant subvention 2024
CMA Deux-Sèvres	50€	Pour : 11 Abstention : 0 Contre : 0	50€
TOTAL			50€

Finances locales : remboursement facture

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité,

✓ D'AUTORISER le remboursement des frais avancés par madame Sandrine BRANGER pour sa classe d'un montant de 235.69€ sur justificatif

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DECEMBRE 2024

Domaine et patrimoine : demandes de subventions : extension bâtiment technique

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- ✓ SOLLICITE auprès du Département de la Charente-Maritime une subvention pour les travaux d'agrandissement du bâtiment technique appartenant à la commune à hauteur de 35% du montant hors taxe des travaux estimés à 182 973.03€ HT
- ✓ APPROUVE le programme des travaux et confirme sa volonté de les effectuer pour un montant de 182 973.03€ HT
- ✓ APPROUVE le plan de financement prévisionnel ci-dessous :

- Département de la Charente-Maritime	35%	64 040.56 €
- Autofinancement	65%	118 932.47 €

Domaine et patrimoine : demandes de subventions : aménagement de la cour de l'école

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- ✓ SOLLICITE une subvention au titre du Fonds vert, pour les travaux d'aménagement de la cour d'école et des accès PMR à hauteur de 25% du montant hors taxe des travaux estimés à 260 857.14€ HT,
- ✓ SOLLICITE une subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2025, pour les travaux d'aménagement de la cour d'école et des accès PMR à hauteur de 40% du montant hors taxe des travaux estimés à 260 857.14€ HT,
- ✓ SOLLICITE l'Agence de l'Eau pour une subvention, pour les travaux d'aménagement de la cour d'école et des accès PMR à hauteur de 45% du montant hors taxe des travaux estimés à 260 857.14€ HT,
- ✓ SOLLICITE auprès du Département de la Charente-Maritime une subvention pour les travaux d'aménagement de la cour d'école et des accès PMR à hauteur de 30% du montant hors taxe des travaux estimés à 260 857.14€ HT,
- ✓ SOLLICITE auprès du Département de la Charente-Maritime une subvention pour les travaux d'accès PMR de l'école communale, à hauteur de 50% du montant hors taxe des travaux estimés à 260 857.14€ HT,
- ✓ APPROUVE le programme des travaux et confirme sa volonté de les effectuer pour un montant de 260 857.14€ HT,

Institutions et vie politique : inventaire des zones humides : création d'un groupe d'acteurs locaux

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité,

- ✓ D'AUTORISER monsieur le Maire à créer un groupe d'acteurs locaux composé maximum de 15 personnes ayant la connaissance du territoire,

Finances locales : décisions modificatives

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- ✓ AUTORISE la décision modificative suivante :

Section de fonctionnement - Dépenses

Article 65888 (Autres) : - 3 498.00€

Article 65541 (Comp. versée Région dans le cadre de la Loi NOTRE) : - 1 250.00€

Article 65315 (Formation) : - 1 332.00€

Article 65311 (Indemnités de fonction) : -1 673.00€

Article 64118 (Autres indemnités) : 7 753.00€

Section d'investissement - Dépenses

Article 21568 (Autres mat et outil incendie) op. 144 (DECI) : - 5 335.20€

Article 2051 (Concessions et droits similaires) op. 127 (cimetière) : 5 335.20€

Article 21568 (Autres mat et outil incendie) op. 144 (DECI) : - 1 500.00€

Article 21532 (Réseaux assainissement) op. 174 (raccordement assainissement) : 1 500.00€

Article 2188 (Autres immobilisations) op 62 (Divers) : - 4 007.15€

Article 21312 (bat scolaire) op. 172 (école : aménagement de la cour) : 4 007.15€

Article 2313 (Constructions) op. 154 (local tech : agrandissement) : 40 000.00€

Section d'investissement - Recettes

Article 1641 (emprunts en euros) : 40 000.00€

Finances locales : emprunt : extension bâtiment technique

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité,

- ✓ D'ADOPTER le plan de financement ci-dessus nécessaire à l'équilibre de l'opération,
- ✓ D'AUTORISER monsieur le Maire à signer le contrat de prêt, auprès du crédit agricole,

- Montant : 210 000.00€

- Durée : 120 mois

- Taux : 3.33%

- Remboursement : trimestriel

- Échéances : constantes

Finances locales : participation SIVOS Seudre Saintonge

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité,

- ✓ D'EMMETTRE un avis défavorable sur la demande de participation financière malgré les éléments transmis qui sont insuffisants.



Calendrier des Manifestations

Jeudi 03 Avril	Concours de belote organisé par Ste Gemme Amitié
Dimanche 06 Avril	Cinéma « Les Schtroumpfs » organisé par l'APE Gemme les Drôles
Jeudi 8 Mai	Cérémonie suivie d'un vin d'honneur à la Salle des Fêtes
Samedi 17 Mai	Frairie annuelle
Dimanche 18 Mai	Brocante organisée par le Comité des Fêtes
Samedi 14 Juin	Fête de la Musique organisée par le Comité des Fêtes et concert « THE WHISTLES »
Jeudi 26 Juin	Concours de belote organisé par Ste Gemme Amitié
Samedi 28 Juin	Fête de l'école
Samedi 05 Juillet	Repas grillades organisé par La Roue Libre
Samedi 12 Juillet	STE GEMME EN FETE associé aux JEUX INTER-VILLAGES
Samedi 26 Juillet	Marche Nocturne organisée par le Comité des Fêtes
Dimanche 07 Septembre	Repas entrecôtes organisé par La Roue Libre
Samedi 20 septembre	Sardinade organisée par l'Association « Les Eloises de Saintonge »

Vous êtes cordialement invités à la Cérémonie du 08 Mai



11h15 Rassemblement place de la Mairie

11h30 Cérémonie au Monument aux Morts

A l'issue de la cérémonie, un verre de l'amitié sera offert dans la salle des Fêtes.

Poteaux cassés ou penchés, câbles
décrochés ou arrachés, armoires ouvertes
ou détériorées

Vous pouvez, vous-même, le déclarer sur
« dommages-reseaux.orange.fr ».

Pensez à prendre une photo de l'étiquette
qui se trouve sur le poteau ainsi qu'une
photo de loin qui montre le souci.

Câbles tombés
ou poteaux endommagés ?

Pour signaler
les dégâts

l'application mobile
Dommages Réseaux

ou le formulaire sur
dommages-reseaux.orange.fr



ÉTAT CIVIL

Bonjour les p'tits bouts



Aurore TIRBOIS, née le 08 Novembre 2024

Alexandre LENGLET, né le 09 Janvier 2025

Unai FAMY DUBOSCQ, né le 05 Février 2025

Le temps passe, les souvenirs restent à jamais gravés dans nos mémoires :

Ils nous ont quitté



Bernadette COMTE, le 05 Novembre 2024

Gisèle GRENON, le 24 Novembre 2024

Marie-Noëlle GACHET, le 21 Février 2025



Mr le Maire a eu l'accord des familles pour que les photos de Sabrina GRATON BRILLAC et Brigitte MOUTARD soient accrochées dans la salle du conseil jusqu'à la fin du mandat.

Nous vous rappelons que la Commission Nationale de l'informatique et des Libertés, considère que la publication de l'État civil (naissances - mariages - décès) doit donner lieu à l'autorisation des personnes concernées. A cet effet, la Mairie demande une autorisation écrite pour toute parution relative à votre État Civil.

Actions de vos conseillers de la liste d'opposition « construisons ensemble l'avenir de notre commune »

En tant que force d'opposition constructive, depuis le début de la mandature nous pouvons résumer nos actions et notre rôle principal par :

- Ouvrir le débat au sein du conseil sur les questions et doléances qui nous sont transmises et en assurer le strict suivi
- Un contrôle de l'action du maire sur les éléments présentés dans le cadre des conseils municipaux
- Des propositions notamment en ce qui concerne les économies d'énergie, le suivi et l'optimisation du budget de la commune.
- La mise en place d'outils de pilotage : suivi des actions du conseil municipal, comptes rendus de commissions, tableau de bord ...
- Apport et partage de compétences dans les domaines suivants : assurances, différents contrats de prestations de services...
- Participation à diverses commissions externes : Collège de Saint Porchaire, santé, défense...

N'hésitez pas à nous contacter via le secrétariat de la mairie.

Les réunions de conseil municipal sont ouvertes à tous.

Vos conseillers : Mélisa BOILEVIN et Jean-François DESERSON

Urbanisme et réglementations

Ce début d'année est marqué par plusieurs évolutions concernant l'instruction des autorisations d'urbanisme. En effet, depuis le **1^{er} janvier 2025** :

- de **nouveaux formulaires Cerfa** sont en vigueur pour toute demande d'autorisation d'urbanisme, conformément à l'arrêté du 18 octobre 2024,
- de **nouvelles dispositions sont intégrées dans le formulaire de DAACT**.

Voici en suivant des informations plus détaillées sur ces évolutions, émanant des services de l'État.

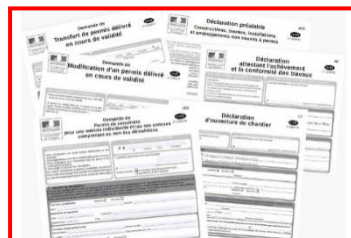
Concernant les formulaires Cerfa :

Les nouveaux formulaires Cerfa :

- **Cerfa 16702** : Déclaration préalable pour travaux non soumis à permis de construire (ex. : extensions mineures, piscines, abris de jardin).
- **Cerfa 16703** : Installation ou aménagement non soumis à permis d'aménager (ex. : lotissements, divisions foncières).
- **Cerfa 16700** : Modification ou régularisation d'une autorisation d'urbanisme en cours de validité (PC, PA, DP).
- **Cerfa 16701** : Transfert d'autorisation d'urbanisme en cours de validité (PC, PA, DP).

Les mises à jour de formulaires Cerfa :

- **Cerfa 13406*15 et 13409*15** : Permis de construire.
- **Cerfa 13405*13** : Permis de démolir.
- **Cerfa 16297*03** : Permis d'aménager.
- **Cerfa 13410*12** : Certificat d'urbanisme.



Révision du SCoT : Construisons l'avenir de notre territoire

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays de Saintonge Romane, approuvé en 2017, est actuellement en cours de révision. Ce document d'urbanisme définit les grandes orientations d'aménagement et de développement pour les prochaines années, afin de garantir un cadre de vie équilibré et durable à l'échelle du territoire de la Saintonge Romane.

Pourquoi réviser le SCoT ?

La révision du SCoT est nécessaire pour :

- Adapter les orientations aux nouvelles réglementations et aux évolutions du territoire.
- Mieux intégrer les enjeux environnementaux, notamment la préservation de la biodiversité, la gestion des ressources naturelles et l'adaptation au changement climatique.
- Renforcer l'équilibre entre urbanisation, agriculture et espaces naturels.
- Répondre aux besoins des habitants en matière de logements, mobilités, équipements et développement économique.

Les grandes étapes de la révision

1. **Diagnostic du territoire** : analyse des forces, faiblesses et enjeux actuels.
2. **Définition du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS)** : poser une vision partagée pour le futur du territoire.
3. **Élaboration du Document d'Aménagement Artisanal, Commercial et Logistique (DAACL)** : un focus spécifique sur l'organisation des implantations commerciales et logistiques.
4. **Rédaction des documents réglementaires** : traduction des orientations stratégiques en règles d'urbanisme.
5. **Concertation et validation** : échanges avec les acteurs locaux et la population avant l'approbation finale.

Votre participation est essentielle pour que ce document soit le reflet des attentes et des besoins de tous.

Réalisations



Terrain multi-sport
Le Pitch'One
Mise en place du grillage
pour plus de sécurité



Pose d'autocollants sur les
véhicules communaux



Plantation
d'Arbres
(platanes)
Parking de l'école
et à côté de
l'église



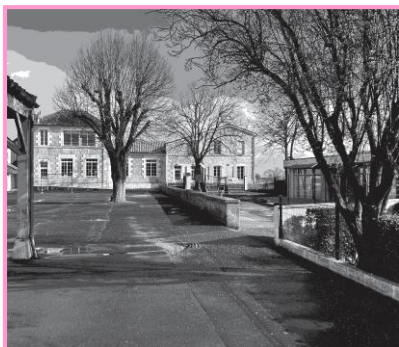
Rénovation du mur, parking de la salle des Fêtes
ainsi que le muret dans la cour de l'école réalisé
par le SAS
(Le Sas développe des chantiers de rénovation du
patrimoine sur les territoires de la Saintonge
uniquement pour les Collectivités)



Projets

Aménagement de la cour de l'école

AVANT



APRES



Extension du local technique
Avancement des travaux qui ont démarré
le 21 janvier 2025



Création d'une fresque à l'école

« L'école fait le mur »

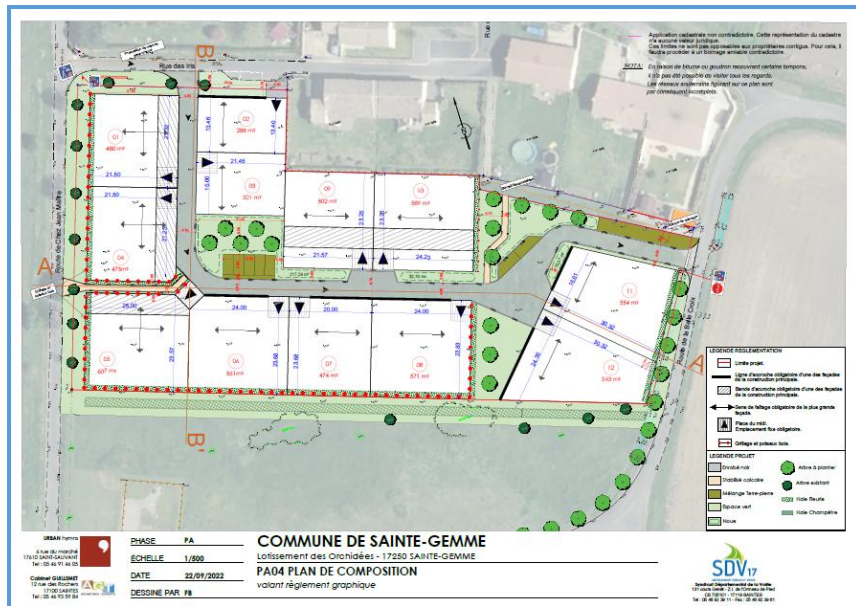
Par Benoit HAPIOT

Ce projet a été acté par le conseil municipal en date du 25 Mai 2023

Entreprises retenues Pour l'extension du local technique

DEMOLITION / GROS-CEUVRE / VRD	ERBTP
CHARPENTE BOIS	CBMEC
COUVERTURE TUILES ZINGUERIE	FATOU
MENUISERIE EXTERIEURE ALUMINIUM - SERRURERIE	LEDENT
MENUISERIES INTERIEURES BOIS	LEDENT
CLOISONS - PLAFONDS ISOLATION	PARIS
REVETEMENT DE SOL SOUPLES - FAIENCE	RIVIERE
PEINTURES	RAVAUD
ELECTRICITE - CHAUFFAGE ELECTRIQUE - VMC	BOUDEAUD
PLOMBERIE - SANITAIRES	DELAGE

Lotissement « Les Orchidées »



Le coût des fouilles demandées rend le projet économiquement impossible, en l'état. Nous devons malheureusement renoncer à ce projet.

Médiathèque

Quoi de neuf à la médiathèque ?

Suite à un comptage réel de toutes les personnes qui viennent à la médiathèque, les enfants compris, en 2024 nous avons eu 5769 visites en tout. Une moyenne de 110,9 personnes par semaine sur 52 semaines d'ouvertures dont les vacances où la médiathèque est ouverte seulement le mardi après-midi et le samedi matin. Pour une commune de 1356 habitants, c'est un très bon chiffre, puisqu'en moyenne de façon nationale une commune reçoit 10% de sa population. Sur Sainte Gemme nous totalisons 23,5% de fréquentation de la médiathèque vis-à-vis du nombre d'habitants.

Cela est dû au travail mené depuis plusieurs années avec l'école. En effet, nous recevons tous les enfants présents dans les classes chaque semaine. De plus, nous proposons un temps calme à la médiathèque durant le temps méridien, où les enfants viennent réaliser des coloriages et lire des albums.

Les élus ont mis en place une aide aux devoirs sur les fins d'après-midi, à la médiathèque. Cela permet de réaliser les devoirs dans la bonne humeur et de bénéficier d'un peu d'aide si besoin pour réciter les leçons ou pour corriger les petites erreurs.

Cette aide concerne les classes du Ce2 au Cm2. Les familles sont très contentes de cette proposition.

Le rendez-vous avec les bébés lecteurs est un temps destiné pour les tout-petits avec leurs parents et ou une assistante maternelle, tous les vendredis matin sur inscription seulement. Ces temps sont toujours complets.

Nous mettons en place un club lecture avec des lecteurs qui souhaitent échanger sur les livres et les auteurs qu'ils ont particulièrement aimé lire. Une fois par mois, le premier mercredi du mois, cet échange a lieu le matin à 10h, dans la bonne humeur !

Nous recevons un groupe du centre aéré de St Porchaire, régulièrement, pour des temps de lecture et de découverte sur des mercredis matin.

Agnès

RETOUR EN IMAGES



Chaque année, les cérémonies du 11 novembre et du 8 mai sont l'occasion de rendre hommage aux héros qui ont marqué notre histoire. Ces moments de recueillement sont essentiels pour honorer la mémoire des combattants et rappeler l'importance de la paix.



L'école de Sainte Gemme a organisé une soirée téléthon, le vendredi 29 novembre à la salle des fêtes de Sainte Gemme. Lors de cette soirée, les élèves de Sainte Gemme et leurs parents se sont mobilisés pour récolter des fonds grâce au marché d'automne, à la tombola et la buvette.

Nous avons passé un très bon moment grâce aux chants de la chorale de l'école et au spectacle du « cracheur de feu ». Cette soirée a permis à l'école de donner la jolie somme de 1270 euros au Téléthon.



REPAS DES AINES

Le Dimanche 2 Mars 2025

UNE BELLE TRADITION MUNICIPALE

Organisé par la municipalité, ce repas est devenu au fil des ans une véritable tradition, permettant aux aînés de se retrouver dans une ambiance chaleureuse. Cette initiative témoigne de l'engagement de la commune envers ses aînés et de sa volonté de favoriser les moments d'échange.

UN MENU FESTIF ET UN PROGRAMME VARIÉ

Pour l'occasion, les invités ont savouré un menu soigneusement préparé par le St Gemme, ponctué de moments musicaux animé par Yann Sentimental qui ont permis à chacun de passer un agréable moment. Les sourires et les rires étaient au rendez-vous, contribuant à la réussite de cette journée.

UN ÉVÉNEMENT APPRÉCIÉ DES SAINTES GEMMOIS et SAINTES GEMMOISES

Chaque édition de ce repas des aînés est très attendue et appréciée par les participants. Ce moment permet non seulement de rompre l'isolement, mais également de renforcer les liens entre les générations. Une rose a été offerte à chaque femme.



MENU

**Cocktail maison (Punch)
Et ses amuses bouches**

**Buffet avec crudités, charcuterie et
fruits de mer**

**Pavé de veau grillé
Sauce aux graines de moutarde**

**Mille feuille de pommes de terre vapeur
et
Brochette de tomates cerises rôtie aux
herbes**

**Assiette de fromages affinés & son
Mélangé de jeunes pousses**

Dame Blanche



Ordures ménagères (déchettes)

Nouveau !

En 2025,
Cyclad met en place le Pass
pour accéder aux déchetteries.

Dès le 2 janvier 2025, un Pass sera obligatoire pour accéder à toutes les déchetteries du service public Cyclad. Ce Pass va permettre de réserver l'accès des déchetteries aux seuls habitants et professionnels de Cyclad et de renforcer le tri, la fluidité et la sécurité. Comme sur les territoires voisins, le nombre de passage par an sera limité pour réguler les fréquentations et les apports.

Nouvelles conditions d'accès pour les professionnels

À partir du 2 janvier 2025

Accès gratuit aux déchetteries Cyclad dans les conditions suivantes :

- 1 Présenter le PASS Cyclad
- 2 24 passages par an
- 3 Accès du lundi au jeudi dans la limite de 2m³ par passage et de 2 passages par jour
- 4 Dépôt de gravats, textiles et déchets dangereux interdit
- 5 **Dépôts professionnels interdits** dans les déchetteries d'Annezay, Beauvais sur Matha, La Devise, Longèves, Néré, Saint-Saturnin-du-Bois, Vergné



Pour demander le Pass Cyclad

Se connecter sur cyclad.org et télécharger le justificatif d'implantation sur le territoire de moins de 3 mois : extrait KBIS, certificat RNE ou statuts pour les associations. Un seul PASS sera délivré par structure mais le e-PASS (QRcode) peut être imprimé ou partagé sur plusieurs téléphones.



Où déposer les déchets professionnels

Déchets du bâtiment : prise en charge gratuite (si flux triés)
Rendez-vous sur <https://oca-batiment.org/reseau-points-de-collecte/> (Liste évolutive)
Pour les autres déchets : Site de Chermignac (Veolia) et/ou location de benne auprès d'un prestataire privé : Brangeon, Paprec, Rouvreau, Suez, Veolia

Une question ?

cyclad.org ou monpass@cyclad.org
05 44 07 16 66

1 rue Julia et Maurice Marcou 17700 Surgères

cyclad

SAINTE-SUR-BOIS

ANNEZAY

LA DEVISE

LONGEVES

NERE

SAINT-SATURNIN-DU-BOIS

VERGNE

BEAUVAIS SUR MATHA

SAINTES GRANDES RIVES

L'AGGLO

SAINTES GRANDES RIVES

L'AGGLO

SAINTES GRANDES RIVES

L'AGGLO

SAINTES GRANDES RIVES

L'AGGLO

SAINTES GRANDES RIVES

L'AGGLO

SAINTES GRANDES RIVES

L'AGGLO

GARANDEAU
GROUPE de MATÉRIEAUX de CONSTRUCTION



Carrière de Calcaire

Graves, gravillons, sables pour tous vos chantiers
(voirie, réseaux, assainissements, décoration)

► Service commande & logistique
05 45 83 24 45

► Responsable d'exploitation
06 14 14 13 23



www.garandeauf.fr

11 Rte du Grand Chamay 17250 STE GEMME

carriere.stegemme@groupegarandeauf.com

Les ciseaux de Carine

Rdv ➔ 06.63.47.86.22

St Gemme le Vendredi 9h 18h
(place de la mairie)

-> Thézac : jeudi 9h/18h
(place de l'église)

-> Saujon : lundi 9h/18h et samedi 9h/13h
(4bis rue Thiers parking à proximité)

-> Le Chay : mardi 9h18h
(place de la mairie)

*Horaires modifiables selon affluences des rdv

SAINTE-SUR-BOIS
GRANDES RIVES
L'Agglo

VOTRE BADGE D'ACCÈS EN DÉCHETTERIE

L'accès aux déchetteries pour les particuliers se fait grâce à ce macaron qui doit être collé sur votre pare-brise.

A partir du 1er janvier 2025,
les conditions changent pour accéder
à la déchetterie de Corme Royal



L'accès des habitants des communes de
Balanzac, Nancras, Nieul Lès Saintes, Sainte
Gemme et Souligonnes à la déchetterie
de Corme Royal
est conditionné par la présence du macaron
de Saintes Grandes Rives, l'Agglo
COLLÉ SUR LE PAREBRISSE DU VEHICULE

Comment obtenir les macarons ?

- 1/ Se présenter auprès de l'agent de la déchetterie de Corme Royal, avec un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- 2/ Je fais une demande sur le site de Saintes Grandes Rives, l'Agglo : www.agglo-saintes.fr

Recommandations :

Avant d'aller en déchetterie, je répare, je donne, je vends les objets en bon état. Je pense aux recycleries.
Pour réduire mes apports de végétaux, je pense au mulching, au broyage, au paillage et au compostage.
Je trie les textiles, le verre, les papiers et petits cartons dans les bornes d'apport volontaire.
Je sépare les déchets par matière avant de partir à la déchetterie.

Conformément à la réglementation, les déchetteries sont des centres de valorisation qui accueillent des déchets triés pour préparer leur recyclage. L'agent valoriste a pour mission de faire respecter le tri, les règles de sécurité et le règlement intérieur. En toutes circonstances, je respecte les agents et les autres usagers.

Une info ? Une question ? Contactez-nous !

Saintes Grandes Rives l'Agglo, 12 bvd Guillet Maillet - 17100 Saintes
05 46 93 41 50 / dechets@agglo-saintes.fr
www.agglo-saintes.fr

cyclad

SAINTE-SUR-BOIS
GRANDES RIVES
L'Agglo

PASS DECHETTERIE

Pensez à demander votre PASS avant
fin décembre 2025 pour Trizay et
Plassay sur le site : cyclad.org

Pensez à demander votre PASS pour
Corme Royal soit :

- Sur le site : www.agglo-saintes.fr
- Soit en présentant un justificatif de domicile de moins de 3 mois à l'entrée de la déchetterie (l'agent vous remettra un macaron)



Comité des Fêtes

Le Comité des fêtes vous souhaite une belle et douce année 2025. Cette année nous avons souhaité rajouter une nouvelle date dans notre calendrier des manifestations.

La commune de Ste Gemme a connu il y a quelques décennies des "Jeux Inter villages " Cette année le Comité des fêtes a souhaité relancer cet événement festif le **samedi 12 juillet**, adultes et enfants pourront s'affronter face à des jeux d'adresse, de force, de rapidité etc.... Cet évènement rassemblera 7 communes avoisinantes " **Nancras, Corme Royal, Le Gua, La Gripperie, Champagne, Trizay et Ste Gemme**. Les équipes seront composées de 15 à 20 personnes, équipes mixtes hommes, femmes et enfants. Nous comptons sur votre participation pour mettre notre commune à l'honneur.

Inscrivez-vous dès maintenant.

« Toujours plus loin, toujours plus haut, toujours plus fort c'est fort Ste Gemme »

Contact : 06.10.34.93.01 / 05.46.95.06.78 *facebook : comite des fêtes 17250 ste gemme*

Calendrier 2025 :

Karaoké 22 mars / Brocante 17 Mai / Fête de la musique 14 juin /

Jeux inter villages 12 juillet / Marche Nocturne 26 juillet / Soirée téléthon 22 novembre

On compte sur vous !!!!!

B.ROY Président

BALL-TRAP-CLUB
Royan-Marennes-Oléron
 1 fosse universelle - 1 fosse D.T.L.
 3 Skeet olympiques
 1 Compak sporting - 1 Club house

Ouvert toute l'année : Mercredi - Samedi : 14h45 - 18h
 Le Dimanche de mi-février à début septembre : 14h45 - 18h

06 82 88 40 38
 Le Grand Essert - 17250 SAINTE-GEMME

Les dates de nos concours 2025
 (Ball Trap Club)

Les 13 Avril, 04 Mai, 18 Mai, 01 Juin, 15 Juin

Jean Philippe Chevais
 BTC RMO

GRUPE DE
 STE GEMME
 « THE WHISTLES »

Agenda :

- 14 Juin « Fête de la musique » à Ste Gemme
- 23 Août « Fête du vin » au Domaine IMBERT à Mortagne sur Gironde
- 18 Octobre « Octobre Rose » à Ste Gemme

Musique POP ROCK

Groupe 100% Ste Gemme

LA ROUE LIBRE

Toujours autant d'enthousiasme à préparer tous ces précieux repas tant attendu.

Le Pot au feu le 1^{er} février.

Le Samedi 5 juillet à 12 heures, repas grillades. On vous attend très nombreux.

Sera suivi de l'entrecôte le 7 septembre à 12 heures, toujours animé par notre fidèle et sympathique Yann.

Toujours dans la convivialité et bonne humeur.

Se faire inscrire au 05 46 94 76 20.

Merci à tous.

Jean et Lucette PORTIER



STE GEMME AMITIES

En cette nouvelle année, nous venons vous présenter tous nos vœux, surtout une bonne santé à tous.

Nos rencontres se font toujours le 1^{er} et le 3^{ème} mardi de chaque mois.

Nous organisons aussi les concours de belote. En 2024, il y en a eu 8, plus un repas gratuit au restaurant pour les adhérents.

N'oublions pas nos sorties, pour l'année écoulée. Une journée au cabaret de la Palmyre (le Zagal). Ensuite un voyage à Le Galice en Espagne, très apprécié, avec un très bel hôtel à Sada. Belle visite guidée, port de commerce, les tours et églises médiévales visités en bateau sur l'île de Toja-Combarro, pour admirer les parcs à moules. Dégustation et repas sur le bateau. L'après-midi, découverte d'une église recouverte de coquilles St Jacques.

St Jacques de Compostelle, avec ses églises et ses universités, sa cathédrale et ses richesses, vu lors de la visite. Très grande place où les pèlerins se réunissent à leur arrivée, très envoutants. Le lendemain, départ pour la Coste Da Morte, rendez-vous au Cap Finistère, l'aboutissement des pèlerins, très spectaculaire avec ses magnifiques rochers et son phare romain.

L'année se termine avec une journée restaurant au cabaret de la Castaphiore à Nantilly (17).

Pour l'année 2025 est prévu un voyage en Aveyron du 18 au 23 septembre.

C'est avec plaisir que le club reçoit de nouveaux adhérents.

Jean et Lucette PORTIER



MERCIER

Sablières de Cadeuil

Sables, graviers et galets décoratifs,
carrelages en terre cuite, dallages en pierre naturelle,
briques et parements

Tél. : 05 46 22 81 62

11 B, route de Rochefort - Cadeuil - 17600 St-Sornin
www.terres-cuites-cadeuil.com ets-mercier@wanadoo.fr



UNE ANNÉE PLEINE D'ANIMATIONS!

Notre Association des Parents d'Élèves "TAPE Gemme les Drôles" regroupe cette année 11 membres dynamiques et motivés pour offrir des moments inoubliables aux enfants de l'école et à la commune.



RETOUR SUR NOS ANIMATIONS PASSÉES :

- Des goûters à thème pour les enfants
- Un concours de pétanque convivial
- Un marché de Noël féerique
- La visite du Père Noël à l'école, qui a enchanté petits et grands

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui participent à nos événements et qui contribuent à financer les projets pédagogiques de l'école.

ANIMATIONS ET VENTES OUVERTES A TOUS
Pour chaque vente, les bons de commande sont disponibles à la mairie et à la supérette API

Vous les ventes, le concours de pétanque et la super tombola, pouvez joindre directement au **06 14 71 76 11**.



ÉVÉNEMENTS À VENIR : NE MANQUEZ PAS NOS PROCHAINES DATES !

Vente de madeleines et de bijoux : du 3 au 18 février

Vente de chocolats de Pâques : du 17 au 30 mars

Concours de pétanque : dimanche 13 avril sur le parking de l'école

Vente de parfums pour la fête des pères et mères : du 31 mars au 16 avril

Projection cinéma : dimanche 6 avril, film "Les Schtroumpfs"

Kermesse ouverte à tous : samedi 28 juin, venez nombreux

Au programme :
Jeux variés pour toute la famille
Food trucks pour ravir vos papilles
Une grande tombola : tickets à 1 € seulement, avec des lots exceptionnels à gagner, comme une trottinette électrique pour enfants, une croisière en bateau, des paniers garnis et des entrées pour de nombreux parcs.



Entreprise
VINET Yannick
Maçonnerie - Neuf / Rénovation
Couverture - Démoussage de toiture
05 46 96 21 13 - 06 86 72 48 19
17250 SAINTE-GEEMME - Yannick.vinet@hotmail.fr

Novembre 2024 :

L'école de Sainte Gemme a organisé une soirée téléthon, le vendredi 29 novembre à la salle des fêtes de Sainte Gemme. Lors de cette soirée, les élèves de Sainte Gemme et leurs parents se sont mobilisés pour récolter des fonds grâce au marché d'automne, à la tombola et la buvette.

Nous avons passé un très bon moment grâce aux chants de la chorale de l'école et au spectacle du « cracheur de feu ». Cette soirée a permis à l'école de donner la jolie somme de 1270 euros au Téléthon.

Décembre 2024 :

Après avoir déguster le repas de Noël à la cantine, les élèves de Sainte-Gemme ont visionné « Ce Noël-là » dans la salle des fêtes aménagée en salle de cinéma grâce à l'aide de l'APE.

Le vendredi 20 décembre, les élèves de l'école ont reçu la visite du Père Noël qui a apporté des cadeaux aux enfants. L'après-midi, les élèves de Sainte Gemme ont retrouvé les personnes du 3ème âge à la salle des fêtes. Ils ont chanté à leur invités les chants de Noël de la chorale de l'école et tout le monde à profiter d'un goûter de Noël.



IMPORTANT INSCRIPTIONS 2025-2026 :



L'école de Sainte Gemme vous informe que vous pouvez, **dès à présent**, inscrire vos enfants pour la rentrée 2025-2026. Ces inscriptions concernent les futurs élèves de Petite Section mais aussi les enfants qui feront leur rentrée dans d'autres classes de l'école.

Vous pouvez contacter la directrice pour vous manifester et prendre rendez-vous au 06.28.11.29.51 ou par mail e-ste-gemme@ac-poitiers.fr

Il est important pour l'école de connaître **rapidement** ses effectifs pour la rentrée prochaine afin de faire remonter ses données. Selon les effectifs, nous pourrions peut-être ouvrir de nouveau la classe qui a fermé cette année.

L'équipe enseignante

Le **Jardinerie de Saujon** vous accueille du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h.

Toute l'équipe de la jardinerie est là pour vous apporter des conseils et vous aidez dans le choix de vos plantations.

Nous vous accompagnons pour le confort de vos animaux (chiens, chats, oiseaux, poules, canards, ...). en vous proposant une alimentation adaptée à chacun (Royal Canin, Purina, Stargib, Royal Horse, ...), des accessoires (Zolux, Animalin, Kong, ...).

A la **Jardinerie de Saujon** vous trouverez des plantes d'intérieur (orchidées, calathea, phylodendron, ...), des plantes d'extérieur (lilas, laurier rose, agapanthes, géranium, ...) et des plants potagers (salade, artichaut, tomates, ...) variés en fonction des saisons et de préférence en production locale.

Nous avons aussi les outils pour votre jardin (sécateur, râteau, tuteurs, ...), des objets décoratifs et utiles pour la maison (vaisselles à thème, vase, senteur GOA Lampes Berger, ...) et des produits du terroir (vin charentais, bière BOC 17, galette de Beurlay, ...).

Et à la **Jardinerie de Saujon** nous avons mis en place un rayon antigaspi avec des petits prix.

Alors venez nous rendre visite.

18 chemin vert - ZA Les Touzelleries - 17600 Saujon - contact@jardinerie-saujon.fr



The logo for 'Jardinerie de Saujon' features the word 'Jardinerie' in a black cursive font, with a green leaf icon above the letter 'i'. Below it, the words 'de Saujon' are written in a bold, green, sans-serif font.



David CADUSSEAU
Dessinateur indépendant en bâtiment

06 77 40 11 97

d.plansetpermis@laposte.net

Secteur Charente-Maritime / Charente

  [d.plansetpermis](https://www.d-plansetpermis.fr)
www.d-plansetpermis.fr
17250 - Ste GEMME

Vous accompagne pour vos projets

PLANS

D

Permis &



CONTRÔLE LEVAGE Poitou-Charentes

Besoin de former vos équipes ?

Formation CACES® R489 R486A R482
AIPR - RPS - Prévention et Secourisme



Valérie Roulin
06 89 09 30 62

contact@controlelevage.com - controlelevage.com 

Chez Barras 11 Route de Marennes 17250 Sainte Gemme



**KLEBER
MOREAU**

RENCONTRE INOPINÉE

Thieu lundi au matin Kiodomir éty un p'tit en retard peur embaucher, il était jhornailler et au mois d'janvier o l'était l'moument de tailler les veugnes. Emprès s'êtes arrêté au fournil de Léon le boulanger ach'tér ine miche peur déjhuner sous la loge au bout d'la veugne (avec in' hareng saur, un mourçâ de feurmaghe à croûte roughe et ine chopine de son si bon baco bian), va cheurher sa mobylette byeue peur se rend' dans l'pays bas, d'au coûté d'Burie ; dix kilomètres, pas de temps a parde !

Mais en r'tornant cheurher la « byeue » le voilà qui croise son voésin Clovis, qu'a teurjhou l'temps et l'travail est un mot dont il a pas encore compris c'qu'o veut dire ! Á la maison o l'est la Germaine qui gagne les éthius* (o lé ine employée des postes). Thieu gars d'Clovis avait hérité d'au châffre* de Goulebinpendue, qui t'n'ait d'son défunt père qui le t'n'ait déjhà d'son père ! Quand jhe sont un peu pressé (à neu* l'monde disant « à la bourre ») o valait meuvouèr ses talons que le bout d'ses bots !

Kiodomir est ine houme bin poli et, quand on s'rencontre de mînme, la moind' des chouses et d'z'y demander l'portement* ! Est tou pas vrai ?

Té, ol est toé Clovis, va t'ou coum tu veux ?

M'en parle pas, dépeu mé d'troés s'maines, jh'ai des rhumatisses pyen les épales, jh'en ai perdu la dormitoère, le boère et le mangher. Et v'la qu'o m'descend dans la palette d'au gh'neuil*, que jh'ai coum l'impression que des beurgots* sont saqués d'dans ! Peur sûr qu'o va m'descendre dans les soteuils* ! Á la maisounée, o l'é pas meux ; les lapins avant la maxymatose, ma patronne a t'éyu la totale et dépeux l'embourail* z'y fait teurjhou maux ; o va p'tèt bin falloér r'coumencer et r'gader si y z'avant reun perdu là d'dans ! Et sans compter qu'n'out deurnier quenaille* passe ses neuts à brailler rapport que ses dents z'y faisant grand maux. Et même pas pû tard que thielle neu, pas possib de feurmer les z'oeils ; thiéles rhumatisses me faiziant don bin souffrit ! Mais jhe peux acertainer que peursoune d'au canton a jhamais eu autant mau que moé !

Kiodomir couminçait à teurper dépeus un bon moument et décit : quand jhe'te d'mande le portement, ol est pour que tu m'répounisse : » Châ p'tit et toé ? » A nous r'vouèr, té asteur, va t'embaucher en r'tard !

Dépeux thieu jhour y s'causant pû ! Et Kiodomir de penser que si l'pouél qui y'i pousse dans la main z'y fait mau ?

Cope Âchets

Embourail ,embourit=nombriil ; quenaille = jeune enfant ; beurgots=frelons ; châffre = surnom ; éthius = salaire

Palette d'au gn'neuil = rotule ; a neu=aujourd'hui ; demander l'prtement= comment va la santé ? Soteuils = orteils



Les gants en latex pour se débarrasser des poils d'animaux

Mettre un gant en latex et frotter les rideaux, le canapé, les tissus pour retirer les poils des animaux qui se mettent sans arrêt dessus !

Le citron contre les taches de feutre

Du jus de citron sur la tache, laisser un agir 10-15 min puis dans la machine.

L'aspirateur qui sent le frais

Mettre des billes de soupline dans le sac d'aspirateur pour que ça sente bon quand vous le passez.

Quel bain pour soulager les pieds et les chevilles enflés et douloureux

Le bain à la menthe

Pour apaiser le gonflement des pieds et des chevilles, vous pouvez préparer un bain à la menthe.

Ingrédients :

- ¼ tasse de feuilles de menthe
- 4 tasses d'eau

Préparation :

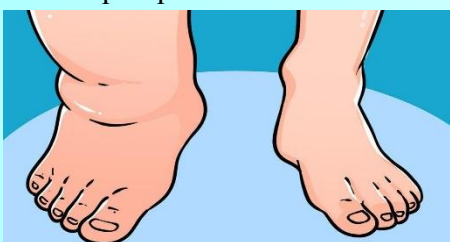
Mettez les feuilles de menthe dans une casserole contenant 4 tasses d'eau. Portez à ébullition puis retirez du feu et laissez infuser pendant 10 minutes. Laissez refroidir puis verser la préparation dans une bassine. Trempez-y vos pieds pendant 25 minutes.

Le bain d'eau salée

Vous pouvez utiliser du sel de mer ou du sel d'Epsom pour atténuer l'œdème. Dans une bassine remplie d'eau, ajoutez une poignée de sel et mélangez. Trempez vos pieds pendant 20 minutes pour détendre vos muscles et réduire le gonflement.

Utiliser un jet d'eau froide

Pour atténuer l'œdème, vous pouvez opter pour l'eau froide. Réputé pour améliorer la circulation sanguine, ce remède de grand-mère va vous faire du bien si vous avez les pieds gonflés et douloureux. Il suffit de passer un jet d'eau froide puissant sur chaque jambe, en partant du bas vers le haut, pendant quelques minutes.



Un gommage corps au sel pour éliminer les peaux mortes et tonifier la peau

Le gros sel marin, mélangé à un peu d'huile d'olive, compose un gommage économique et naturel pour exfolier la peau en douceur. Masser énergiquement pour éliminer les cellules mortes, stimuler la microcirculation et retrouver une peau douce et satinée.

Comment désodoriser son tapis ? 3 astuces contre les mauvaises odeurs

Le vinaigre blanc pour éliminer les mauvaises odeurs

Le vinaigre blanc a un effet nettoyant auquel s'ajoutent des pouvoirs désodorisants puissants. Ce deux-en-un est donc excellent pour masquer l'odeur des tapis, moquettes et textiles. Pour effectuer ce petit lavage et enlever l'odeur, rien de compliqué : commencez par mélanger de l'eau chaude et du vinaigre à parts égales. Vous pourrez ensuite vaporiser ce mélange et le laisser sécher plusieurs heures. Finissez en passant l'aspirateur et prenez soin d'aérer la pièce. Cela va aider à chasser les odeurs persistantes !

Le bicarbonate de soude contre les mauvaises odeurs

Pour apporter une bonne odeur de fraîcheur et parfumer légèrement le tapis, vous pouvez mixer cette poudre avec quelques clous de girofle, des écorces de citron ou des herbes et plantes aromatiques (lavande, menthe, thym, romarin...). Quelques gouttes d'huile essentielle pourront aussi être ajoutées au bicarbonate : eucalyptus, cèdre, lavande, citron, etc.

La terre de Sommières pour désodoriser son tapis

Acheter cette poudre de terre argileuse en magasin bio ou au rayon produits ménagers des magasins de bricolage. Ensuite, saupoudrez-la sur le tapis et laissez agir toute la nuit si possible. Vous n'aurez plus qu'à aspirer au petit matin pour assainir durablement votre tapis préféré !

SAINTE-GEMME

Nicolas Hongrois et Nicolas Dufrien gagnent la campagne et l'emportent avec succès

Une installation dans le monde agricole est toujours une bonne nouvelle, alors deux installations d'activités fermières, c'est à souligner. Ainsi, quand la CdC Cœur de Saintonge invita et encouragea la population à découvrir le 7 septembre, au cours de la première balade romane la ferme de la Métairie, Nicolas Hongrois, apiculteur de 30 ans, l'intérêt des visiteurs fut manifeste. Succès immédiat confirmé le 11 septembre, au premier jour d'ouverture du magasin, quand 250 visiteurs sont venus acheter le miel « au poids », et les légumes de l'autre Nico, Nicolas Dufrien.



Les deux Nicolas ici à la ferme de la métairie, une collaboration très fructueuse. P.M.

Miel et maraîchage

Nicolas Hongrois s'est installé aux « Ruchers du Val de Seudre », ferme située à la Grande Métairie à Sainte-Gemme, entre Saint-Sulpice et Pont-l'Abbé-d'Arnoult, 2 bis route de l'Arnoult : « c'est un point de vente directe de produits locaux de la ruche, miel et gelée royale, pain d'épice, brioches, œufs. L'entreprise compte un parcours pour les volailles de 6 000 m² et 15 emplacements pour 300 ruches. À la vente également, les produits de la ferme d'un autre Nico, Nicolas Dufrien, 39 ans, maraîcher, qui cultive environ 5 000 m²

de légumes de saison sur sa propriété de la Durandière, à Sainte-Gemme ».

Les lieux de vente sont à la Ferme est Dans'l'Sac pour les ventes en paniers le vendredi de 16 à 18 h, et à la ferme de la métairie chez Nico l'apiculteur les mercredis de 16 à 19 h. Les 2 Nico encouragés dans leurs activités ont d'autres projets, les plantes médicinales et aromatiques. « Nous proposons également sur commande du pain au levain, de fabrication artisanale,

cuit au feu de bois, du fromage de chèvre et de vache. Le magasin est ouvert chaque mercredi de 16 à 19 h et le bouche-à-oreille fonctionne bien. En dehors des produits de la ruche et du maraîchage, nous vendons par exemple du savon et des confiseries fabriquées par ailleurs. »

Patricia Mathieu
<https://lesruchersduvaldeseudre.fr/>
 tél. 06 83 01 47 13 et
<https://lafermeestdanslesac.fr/>
 tél. 06 82 96 52 33.

SAINTE-GEMME

L'arrêt de bus « Ferme de Magné » pose problème

À la réunion du conseil municipal du 19 septembre à Sainte-Gemme, le maire Philippe Gachet était entouré de huit conseillers et trois pouvoirs complétaient le quorum. En préalable à l'ordre du jour, la présidente de l'association Éloïse, l'ensemble de chant, danse folklorique et traditions populaires à Nancras, était invitée à s'exprimer. Ne pouvant plus bénéficier d'une salle de répétition à Nancras pour les 15 danseurs du groupe, Natacha Gaudin est venue demander à pouvoir utiliser une salle assez grande

dans la commune. Le groupe est bien connu à Sainte-Gemme, ayant participé à trois reprises à la fête annuelle. Le conseil municipal n'est pas hostile à cette demande, et la démarche pourrait évoluer favorablement, surtout si l'association était saint-gemmoise.

Danger

Philippe Gachet aborda l'ordre du jour en proposant le respect d'une minute de silence en mémoire de Brigitte Moutard, la conseillère municipale décédée le 28 août dernier.



Le conseil a respecté une minute de silence en souvenir de Brigitte Moutard. P.M.

Le point suivant concernait l'aménagement de la cour de l'école: la citerne de gaz doit être déplacée courant octobre, et le devis de 3 795,15 € HT des Établissements Delage pour ces travaux a été accepté.

La révision du PLU de la commune de Champagne a été approuvée à l'unanimité, tout comme, en fiscalité, le dispositif de zonage France rurale revitalisation (FRR) mis en place au 1^{er} juillet 2024 pour soutenir les territoires ruraux fragiles, qui permet aux entreprises qui s'y implantent de bénéficier d'exonérations fiscales et sociales. Philippe Gachet rappelle que « les élus de Cœur de Saintonge se sont battus pour que la CdC puisse maintenir ces dotations pour les petites collectivités ».

Parmi les questions diverses, le point sur la ligne de bus et l'arrêt à la Ferme de Magné : après avoir cherché une solution, les autorités compétentes ont estimé cette ligne de bus dangereuse. Le maire prolonge la réflexion : « Il faudrait un vrai arrêt, car cela peut concerner jusqu'à 120 travailleurs handicapés. Nous allons recontacter le Conseil départemental. »

Patricia Mathieu

SAINTE-GEMME

Les écoliers découvrent le parcours de l'eau

Une journée d'information sur le cycle de l'eau s'est déroulée le 14 octobre à Sainte-Gemme pour les quatre classes de l'école primaire, avec Peggy Gauthier, représentant Eau 17, et ses collègues de la Rese. Le thème fait partie du programme de l'année, notamment des CMI-CM2 et, après 20 sites scolaires visités, le discours est bien rodé.

Les enseignants avaient auparavant abordé le sujet, aussi la journée fut très interactive, et les questions pertinentes. Le maire Philippe Ga-

chet était présent, augmentant auprès des élèves l'importance de l'événement.

In situ

L'eau potable et son utilisation avant de venir à l'école ? WC, brossage des dents, toilette, chacun se creuse la tête mais écoute bien : l'eau propre arrive par le robinet et ensuite, sale, elle descend dans le siphon avec le dentifrice, la salive et les microbes, coule dans les tuyaux, les égouts, mais après ?

Le déplacement des élèves de l'école à la station d'épuration à quelques centaines de mètres fut l'occasion de voir sur le chemin les « regards » et les armoires contenant les tuyaux et les pompes. Le côté olfactif de la lagune d'épuration aura marqué les esprits des enfants, mais leur attention fut totale : l'eau usée arrive couleur marron, passe dans les bacs où le réseau racinaire des roseaux crée les bactéries qui vont se nourrir de la pollution.

Transparente

Curiosité devant le bac de petits jets d'eau nommé « Versailles », parmi les trois phases de filtration, d'où l'eau ressort transparente et termine son parcours de propreté dans les lits d'infiltration pour rejoindre les nappes phréatiques, les fleuves, d'où sera pompée l'eau qui viendra ensuite par le biais des châteaux d'eau jusqu'aux habitations, aux robinets, après les contrôles de qualité.

La récente installation de la station permet ainsi aux élèves de comprendre l'évolution dans les bacs de la lagune avec la croissance des roseaux. Et les enfants savent maintenant ce qu'il ne faut pas jeter dans les toilettes : lingettes, tous les rouleaux de papier, les médicaments.

Patricia Mathieu



Les enfants attentifs aux explications données à la station d'épuration. P.M.

Bar - Brasserie

Le Bistrot des Halles

Béa & Pat Menard

05.46.87.37.37 | 21 Avenue Charles de Gaulle
17 300 Rochefort

SAINTE-GEMME

Ils étaient 270 joueurs pour trois jours de compétition de billard

Onze tables de billard alignées dans la salle des fêtes de Sainte-Gemme, c'est ainsi que se présentaient les tournois organisés par Laurent Crespin, président de l'association Yago Blackball, et Christophe Valvert, président du 8 Pool Rochefortais et délégué Afebas rochefortais, les 14, 15 et 16 février.

Vendredi, la soirée s'est déroulée dans une ambiance feutrée : 32 joueurs engagés classés 3R maximum, puis 48 joueurs en tournoi libre, en trois manches gagnantes. Suivre le triangle à 15 billes, 7 rouges, 7 jaunes et la noire qui doit être entrée en dernier, la craie bleue qui marque le bout de la queue, les gestes délicats, précis, et les joueurs dont le regard calcule. Ils sont dans leur bulle et tournent autour du tapis vert comme dans une danse très codée, stylée, élégante.

Le samedi, les choses sérieuses ont débuté avec les compétitions Afebas, la Fédération de billard. Arthur Crespin, 15 ans, champion de France junior 2024/2025 et 1er au Ranking, « a passé tous les tours et se prépare pour les 1/4 de finale », dit son père Laurent en surveillant l'ensemble de la salle. Il est vrai qu'Arthur, classé 0R, collectionne les plus belles récompenses. Le jeune ado discret ambitionne à nouveau de s'attaquer au cham-



Pendant chaque rencontre, le joueur est dans sa bulle : concentration durant trois jours de compétitions et 10 tournois. PATRICIA MATHIEU

pinat du monde. Il fait ses gammes tous les jours, après les cours. Arthur est en classe de 3^e : « Le travail scolaire passe avant le billard. Ça marche bien, le collège et le billard ».

Les jours de tournois homologués Afebas sont très prisés par les joueurs de la région et ce samedi commencé à 9 heures s'est terminé à 3 heures du matin : en tout, il y a eu 10 tournois. C'est sportif et néces-

sité endurance et concentration pour les 270 joueurs inscrits dont 17 féminines, avec des parties prestige en cinq manches gagnantes, puis la doublette formule Coupe Davis. Enfin le dimanche, le challenge au chapeau de la journée conviviale a permis des rencontres improbables entre très bons joueurs et débutants. Un week-end superbement organisé.

Patricia Mathieu

Les restaurants
* Ferme de Magné *

- Carpes / Esturgeons / Poissons Blancs
- Carnassiers
- Truites
- Restaurant "Guinguette"
- Grillades, suggestions

Pépinière
Ferme de Magné

- 7 hectares de loisirs
- Animaux des 5 continents.
- Jeux gonflables, promenade poney, manèges.
- Ouvert 7j/7 pendant les vacances scolaires

PARC ANIMALIER
Ferme de Magné

- Vente aux particuliers et professionnels.
- Service pépinière et espace vert.
- Ouvert du Lundi au Samedi et Jours fériés.

LES ETAGES de la Bèousse

Ferme de Magné
TOUT UN MONDE À DÉCOUVRIR
INFORMATION: 05.46.91.70.33

La Ferme de Magné

Tout un monde à découvrir !

1 Route de Marennes - 17250 Ste Gemme
Axe Saintes/ Île d'Oléron Tél: 05.46.94.70.33

AMA

Atelier de Menuiserie Artisanale
Fabrication et pose

Charpentes, menuiseries, escaliers, ameublements

J. François ORGÉ

Tél/Fax: 05 46 94 57 22

Carrefour market

Pont l'Abbé d'Arnoult

Drive Location Station Service Retrait/colis Relais Code Mondial Relay Point Pressing Laverie automatique Photo d'identité

Route de Trizay, 17250 Pont l'Abbé d'Arnoult - 05 46 97 00 88



Énigme

1. J'entre dur et grand dans la bouche, mais j'en sort mou et petit, qui suis-je ?
2. Je suis humide à l'intérieur et recouvert de poils à l'extérieur, qui suis-je ?
3. Je me lève quand je suis content, mais je suis plus petit que le reste, qui suis-je ?
4. David et Pierre jouent aux échecs. Ils ont fait 5 parties, mais les deux en ont gagné 3, comment est-ce possible ?
5. Tu me vois en été et presque jamais en hiver et, que je sois grand ouvert ou fermé, je me trouve entre tes mains, qui suis-je ?
6. Les femmes n'en ont pas, alors que les hommes l'ont, l'or l'a aussi et Pascal Obispo en a deux, qui suis-je ?
7. Je suis entouré de pleins de poils et je me trouve au milieu d'une ouverture visible qui s'ouvre et se ferme, qui suis-je ?
8. Je commence la nuit et je termine le matin, qui suis-je ?
9. Je suis une partie de l'être humain capable de multiplier sa taille par 9, qui suis-je ?
10. Ils l'ont tous devant eux, mais ils la montrent avec suspicion. J'ai une tête et des aiguilles mais aucun poil, qui suis-je ?

Charade

Mon premier n'est pas une fille.
 Mon deuxième est mon premier mais en moche.
 Mon troisième est un complément.
 Mon tout contient souvent une fève.

Devinette

Je commence par "e". Je finis par "e".
 Je contiens une lettre. Qui suis-je ?

Devinette

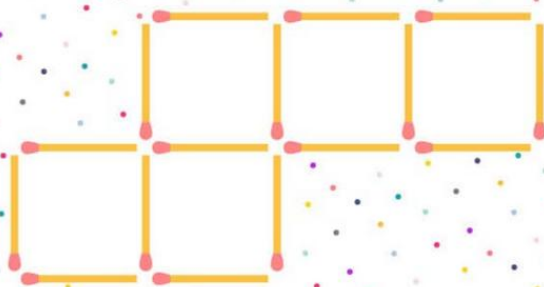
Quel est le comble pour un jardinier ?



Sur l'image ci-dessous, il y a beaucoup de champignons de différentes couleurs. Parmi eux se trouve une souris cachée - êtes-vous capable de la trouver ?



Voici 5 carrés. Déplacez 2 allumettes pour obtenir 4 carrés identiques.

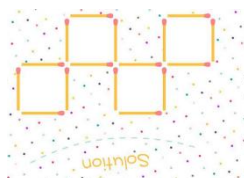


SUDOKU

	8			5	1	7	9	
			2	6		8	4	
9		3			6			
2	7			8	5		3	
4				5		8	1	2
		8		4	2			7
8					3			1
3	5	4		1			9	
	9	6		2	4	7		

1	9	6	5	2	4	7	3	8
3	5	4	7	1	8	2	9	6
8	2	7	9	6	3	4	5	1
5	3	8	1	4	2	9	6	7
4	6	9	3	5	7	8	1	2
2	7	1	6	8	9	5	4	3
9	4	3	8	7	1	6	2	5
7	1	5	2	9	6	3	8	4
6	8	2	4	3	5	1	7	9

SOLUTION



Réponse :
 La souris se trouve sur le champignon orange à gauche de l'image

L'enveloppe De ne pas avoir de pot

Solution : La galette (gars-laid-te)

Réponse :
 1. Un chewing-gum. 2. Une noix de coco. 3. Le pouce. 4. Parce qu'ils jouent contre d'autres personnes. 5. Un éventail. 6. La lettre O. 7. Un œil. 8. La lettre à rousset.